

# RAAPPORT d'activité

juin 2024 - Mai 2025

Jeunes  
Agriculteurs  
Demain se construit aujourd'hui

58<sup>ème</sup> CONGRÈS  
NATIONAL  
AUCH 3-4-5 JUIN  
GERS 2025

# RAPPORT

## *d'activité*

---

Juin 2024 – Mai 2025

# SOMMAIRE



## **CONNAÎTRE Jeunes Agriculteurs** 6

LE MOT DU PRÉSIDENT 9

L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS 10

LES CHIFFRES CLEFS 12

L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS 14

- Terres Innovantes, le Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs
- Demain je serai paysan
- JA Mag, le Magazine des Jeunes Agriculteurs

## **PARTIE 1 : Jeunes Agriculteurs, une jeunesse engagée pour demain** 21

JEUNES AGRICULTEURS : UN RÉSEAU DE FEMMES ET D'HOMMES ENGAGÉS 22

- Un nombre d'adhérents en hausse
- Des jeunes formés
- Se retrouver pour mieux se mobiliser

JEUNES AGRICULTEURS : UN RÉSEAU MOBILISÉ FACE À UNE ANNÉE DE CRISE 32

- Contester l'asphyxie administrative et les règles inéquitables
- Proposer pour répondre aux crises

JEUNES AGRICULTEURS : UN RÉSEAU ENGAGÉ POUR LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025 36

- Une campagne faite sur le terrain
- Une victoire en demie teinte

## **PARTIE 2 : Jeunes Agriculteurs, agir pour améliorer le quotidien des jeunes** 41

AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE 42

- Loi d'Orientation
- S'installer en agriculture
- Foncier
- Fiscal/social

AGIR POUR UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE AU NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL 50

- Faire entendre la voix des agriculteurs
- Propositions pour la PAC 2027

AGIR POUR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES ET LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS 56

- Assurer un meilleur revenu aux agriculteurs
- Promouvoir une alimentation saine, de qualité et rémunératrice
- Structurer les filières
- Moyens de production
- Prédatation

AGIR FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET SANITAIRES 66

- Gérer les risques
- S'adapter face aux risques : les plans et contrats d'avenir



# CONNAÎTRE JEUNES AGRICULTEURS :

**Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat agricole entièrement dédié à la cause des jeunes. Apolitique et indépendant, il est représenté sur l'ensemble du territoire par des agriculteurs âgés de moins de 38 ans. Fort de 14 structures régionales et 95 structures départementales, le syndicat valorise toutes les régions agricoles et tous les secteurs de production en France.**

## UNE SEULE AGRICULTURE, CELLE DES HOMMES

Jeunes Agriculteurs défend une vision basée sur des agricultures durables sur les plans économiques, sociaux et environnementaux, où les agriculteurs prennent leurs décisions de façon indépendante et autonome. Jeunes Agriculteurs œuvre pour que demain, les agriculteurs soient nombreux, les territoires vivants et que notre alimentation ait du sens.

**La vocation de Jeunes Agriculteurs est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture en facilitant les conditions d'accès au métier et en assurant des perspectives de long terme pour les jeunes qui s'installent.**

Jeunes Agriculteurs a été créé en 1957, autour de plusieurs missions, qui sont encore aujourd'hui au cœur de ses actions :

***défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et ceux qui sont en phase d'installation, proposer des idées novatrices pour l'avenir, former les futurs responsables syndicaux, communiquer sur le métier d'agriculteur et animer le milieu rural.***

Au quotidien, Jeunes Agriculteurs construit, avec son réseau, des positions sur les dossiers agricoles et organise la mobilisation de ses adhérents autour d'actions de revendication et de communication auprès des professionnels ou du grand public.



## JEUNES AGRICULTEURS MOTEUR DU SYNDICALISME AGRICOLE

**Afin de faire entendre la voix des jeunes, Jeunes Agriculteurs siège dans les instances représentant le monde agricole dont le Conseil économique et social environnemental (Cese).**

Jeunes Agriculteurs travaille en concertation étroite avec de nombreuses organisations professionnelles agricoles : les organisations syndicales et associations spécialisées, les Chambres d'agriculture, la coopération agricole ainsi que les organismes mutualistes professionnels (Crédit agricole, Groupama, la Mutualité sociale agricole). Jeunes Agriculteurs travaille également avec les industriels, les pouvoirs publics et la société civile. Le syndicat effectue un travail de lobbying régulier auprès des assemblées parlementaires.

**Au niveau européen, Jeunes Agriculteurs est membre fondateur du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (Ceja).**



**PIERRICK HOREL**  
Président

# LE MOT DU PRÉSIDENT...



## *Une année de mobilisation, d'engagement et de victoires*

C'est avec une grande fierté que j'introduis ce rapport d'activité qui retrace une année marquée par des défis sans précédent, mais aussi par des victoires éclatantes qui témoignent de notre détermination à défendre les intérêts des jeunes agriculteurs.

L'année 2024 restera gravée dans nos mémoires comme une période de mobilisation historique du syndicalisme agricole. Les manifestations ont été un tournant pour notre profession. Vous avez été nombreux à venir sur les routes, à braver le froid pour faire entendre notre voix. Grâce à votre courage et à votre ténacité, nous avons réussi à attirer l'attention des pouvoirs publics et à obtenir des avancées significatives pour notre secteur. Ces manifestations ont démontré notre capacité à nous unir et à défendre notre profession avec force et dignité.

Les élections aux Chambres d'agriculture de 2025 ont été un autre moment fort de cette période. L'engagement des jeunes pour renouveler nos instances représentatives nous a permis de rester très largement majoritaires avec la FNSEA, bien que nous soyons remis en question dans certains territoires. Les résultats obtenus témoignent de la confiance placée en notre syndicat et des réponses que nous devons apporter. Nous sommes fiers de compter parmi nos élus des jeunes agriculteurs engagés, prêts à relever les défis de demain.

Au-delà de ces événements marquants, notre syndicat a mené de nombreux travaux et initiatives pour promouvoir le renouvellement des générations et des agricultures durables. Nous avons multiplié les rencontres et les échanges avec notre réseau et les acteurs du secteur pour bâtir ensemble l'avenir et ainsi proposer une planification agricole face au changement climatique, ou encore une Politique agricole commune rénovée. Lorsqu'on voit le parcours effectué depuis 2020 où nous préconisions un guichet unique dans notre rapport d'orientation, et 2025 où nous l'obtenons dans la loi d'orientation agricole, on comprend l'importance de notre engagement au quotidien.

Je tiens à rendre hommage à chaque adhérent, chaque responsable et chaque collaborateur de notre réseau, qui contribue à notre cause. Leur dévouement et leur dynamisme pour notre métier sont les moteurs de notre syndicat.

Ce rapport d'activité est le reflet de notre capacité à faire bouger les lignes, à faire rayonner la jeunesse agricole dans les médias. Il est aussi une invitation à poursuivre nos efforts et à rester mobilisés pour ce qui va suivre. Ensemble, nous continuerons à porter haut les couleurs de notre syndicat et à défendre les intérêts des agriculteurs.

Merci à tous nos alliés et partenaires pour leur confiance et leur soutien. Aujourd'hui, construisons des demains meilleurs pour notre agriculture





# NOTRE ÉQUIPE *nationale*

La structure nationale de Jeunes Agriculteurs est composée d'un conseil d'administration **élu par le réseau dont 15 membres composent le Bureau**, représentant l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-mer.



## LES MEMBRES du conseil d'administration





# CHIFFRES CLEFS

*Notre présence :*

95 | 14 | 1 | 1

Départements

Régions JA

CA national

Représentation européenne via le CEJA

*Nos instances mensuelles :*

2 | 1 | 1

Bureaux

Conseil d'administration

Commission syndicale

*Hausse du nombre d'adhérents :*

+4,3%

*du nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière*

*Nombre de déplacements Elections Chambres d'agriculture :*

**63 déplacements d'élus = 89 départements métropolitains et d'outre-mer**





## L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS

# TERRES INNOVANTES, *le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs*

### TERRES INNOVANTES, PRODUCTEUR DE VIVRE-ENSEMBLE

L'année 2024 a marqué un tournant pour Terres Innovantes, fonds de dotation lancé en 2016 par Jeunes Agriculteurs. Historiquement engagé dans la valorisation du métier d'agriculteur, l'innovation agricole et le lien au territoire, Terres Innovantes a recentré sa mission autour d'un objectif clé : recréer du lien entre jeunesse agricole et jeunesse urbaine, en misant sur la convivialité.

À travers des ateliers avec le réseau Jeunes Agriculteurs et ses mécènes, Terres Innovantes a tiré un constat :

***dans une société de plus en plus polarisée, les agriculteurs peuvent jouer un rôle clé pour rétablir un dialogue ouvert. Pour cela, le fonds propose des rencontres conviviales dans des villes moyennes, zones souvent proches du monde rural mais où les échanges sont rares.***

Ces rencontres, en petits groupes, s'appuient sur des animations décalées et des moments de partage autour de produits locaux, visant à dépasser les clichés et valoriser les parcours humains. **Après une première rencontre à Avignon en juillet 2024, Terres Innovantes a lancé sa Tournée d'Hiver en décembre dans trois villes** : Bourg-en-Bresse, La Roche-sur-Yon et Vannes, expérimentant de nouvelles formes d'animation comme un jeu « Qui est agriculteur ? », des quiz et des ateliers culinaires.



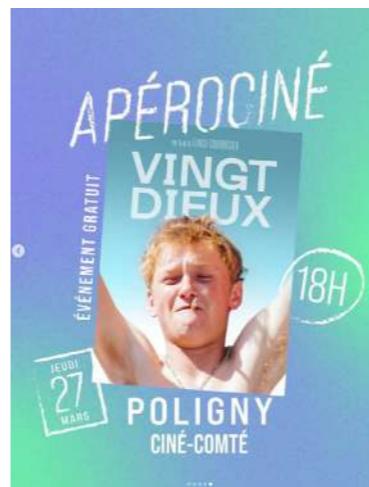
**En 2025, lors du Salon International de l'Agriculture, Terres Innovantes a officialisé le déploiement national de ces rencontres.** Citoyens, agriculteurs ou restaurateurs pourront proposer leur ville via le site internet du fonds. **Des kits événementiels et des outils d'animation seront mis à disposition pour faciliter l'organisation.**



site internet  
Terres Innovantes

# TeRReS iNNovaNTeS

L'objectif : faire émerger une programmation annuelle portée localement, en lien avec le réseau Jeunes Agriculteurs.



**Un premier événement délégué a eu lieu à Poligny (Jura) en mars 2025, avec un ciné-débat autour du film Vingt Dieux. Un rendez-vous est déjà prévu au Salon de l'Agriculture 2026 pour une rencontre anniversaire.**

### GRAINES D'AGRICULTEURS : une 15<sup>e</sup> édition renouvelée

**Le concours Graines d'Agriculteurs, qui valorise des parcours d'installation agricole, a consacré en 2024 le thème « la technologie au service de l'agriculture et de l'humain ».** Les lauréats : Solenne Ferrer-Diaz (prix du public), Aurore Guézenoc et Louis Poulain (prix du jury). Ils ont été récompensés à Mamirolle (Doubs) lors des Terres de Jim.

**Pour sa 15<sup>e</sup> édition en 2025, le concours se réinvente avec cinq catégories :**

***agriculture durable / territoires / diversification / biodiversité / installation.***

Il est ouvert aux agriculteurs installés entre 2020 et 2024. **Lancé lors du Salon de l'Agriculture 2025 en présence d'Annie Genevard et Christophe Hansen, la remise des prix est prévue pour le 24 septembre 2025 à Paris.**



### DES AMBITIONS ET PROJETS MAIN DANS LA MAIN AVEC UN CERCLE DE MECÈNES

**En 2024, Terres Innovantes a renforcé sa stratégie avec l'appui de ses mécènes lors d'ateliers et d'événements.** Au Salon de l'Agriculture, Nestlé a renouvelé son engagement, McDonald's est devenu 6<sup>e</sup> mécène fondateur et RAGT a reconduit son soutien. Aux côtés de TotalEnergies, Crédit Agricole, Lidl, et les mécènes de Graines d'Agriculteurs (Groupama, Phyteis, Fondation Avril, CNE, Académie d'Agriculture), Terres Innovantes a mené ses projets sous le signe de la co-construction et de l'apprentissage réciproque.



## L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS

# DEMAIN JE SERAI PAYSAN, *pensé pour promouvoir le métier d'agriculteur*

**Fondée par Jeunes Agriculteurs en 2021, l'association Demain je serai paysan (DJSP) œuvre pour la promotion des métiers de l'agriculture et de l'alimentation. C'est le premier pilier du renouvellement des générations en agriculture.**

**DJSP est un incubateur pour les projets de promotion de nos métiers et sert d'interface technique et financière entre les acteurs de nos secteurs.**

**Elle a trois missions :**

- promouvoir le métier d'agriculteur pour susciter des vocations ;
- accompagner, financer et mettre en lumière les démarches de promotion des métiers ;
- mettre à disposition de ses membres et de son réseau d'ambassadeurs une boîte à outils pédagogiques de promotion des métiers.

### DJSP SUR LE TERRAIN

**DJSP s'est rendue à la rencontre du public en participant à plusieurs événements d'ampleur régionale ou nationale.** C'est ainsi qu'en septembre, DJSP était présente sur **les Terres de Jim**, à Mamirolle, dans le département du Doubs. Tout au long des 3 jours, petits et grands ont pu découvrir les filières et les métiers agricoles à travers différentes animations, ainsi que le **P'tit Agri**, magazine de promotion métiers de DJSP.



En octobre 2024, DJSP était présente en **Occitanie, à l'occasion du Salon Régional de l'Agriculture**. 200 élèves, âgés de 5 à 15 ans, ont été sensibilisés sur le stand tout au long de la journée. Grâce à des animations interactives, nous avons pu leur faire découvrir les métiers agricoles de manière ludique.

Enfin, DJSP était présente au **Salon International de l'Agriculture (SIA)**, sur un stand partagé avec Jeunes Agriculteurs. Tout au long de la semaine, nous avons présenté aux visiteurs le quotidien des agriculteurs en fonction de différentes productions et de différents aliments du quotidien.

### APPEL A PROJET 2024/2025

En novembre 2024, DJSP lance son **4<sup>ème</sup> appel à projets à destination du réseau Jeunes Agriculteurs, orienté sur les interventions scolaires**.



Au total, 12 projets ont été déposés auprès de l'association. Après une réunion du comité de sélection composé des membres du bureau de DJSP et de ses adhérents,

**9 outils sont retenus et se partageront l'enveloppe de 25 000€ qui a été allouée par l'association**

Les lauréats se sont vus félicités pour leur travail et la qualité de leurs projets à l'occasion d'une remise des prix au SIA, sur le stand DJSP.



### DJSP AU PLUS PROCHE DU RÉSEAU JEUNES AGRICULTEURS

Afin de mieux faire connaître ses missions et ses outils, DJSP est allée à la rencontre du réseau Jeunes Agriculteurs tout au long de l'année. Cela s'est traduit par des interventions lors de groupes de travail et de la session sur le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA), mais aussi par des déplacements dans les régions afin de présenter la boîte à outils au réseau Jeunes Agriculteurs.



Ces différentes présentations développent l'intérêt du réseau pour DJSP et lui permettront de pouvoir utiliser la marque et ses supports dans ses futures actions de promotion métiers.

### DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

À l'occasion de **Salon de l'Agriculture**, DJSP a pu renouveler sa convention de partenariat avec **Jeunes Agriculteurs de Bretagne et Agriculteurs de Bretagne** concernant la création du magazine **P'tit Agri**. Au cours des 12 derniers mois, 3 numéros ont vu le jour, mettant chacun un nouvel aliment en lumière : l'œuf, la pomme de terre et le steak haché.



site internet  
Demain je serai  
paysan



# JA MAG, le Magazine des Jeunes Agriculteurs

**Depuis 1949, JAMag est le média agricole de référence pour toutes celles et ceux qui s'installent.**

Ancré dans les réalités agricoles, il accompagne les jeunes agriculteurs en leur donnant les clés de lecture d'un secteur en perpétuelle évolution.



## 100% NUMÉRIQUE

En 2024, le JAMag a franchi un cap décisif : il est devenu 100 % numérique, répondant ainsi aux nouvelles habitudes d'information d'une génération connectée. Cette transition a renforcé sa portée et sa réactivité. Depuis la création de son site internet [jamag.fr](http://jamag.fr), en 2020, le média a vu son audience croître fortement,

**plus de 71 000 visiteurs uniques en 2024, près d'un million de pages vues par mois.**

Actuellement en cours de maintenance, l'accès au site est totalement libre depuis octobre 2024. Cette **phase transitoire** permet de préparer la **mise en place d'un système de connexion personnalisé pour chaque adhérent**.

L'année 2025 s'annonce encore plus dynamique, avec **une présence renforcée sur les réseaux sociaux**, devenus des canaux d'information incontournables pour les agriculteurs.

*Nb : Tous les adhérents de Jeunes Agriculteurs inscrits sur YAPLA bénéficient automatiquement d'un abonnement au site JA Mag. Les identifiants de connexion sont délivrés dès l'adhésion sur YAPLA.*



Instagram



Site internet

# JAMAG



## UNE OFFRE ÉDITORIALE DIVERSIFIÉE ET MODERNE

Le JAMag ne se limite plus aux articles écrits. **Il produit désormais des vidéos, des podcasts et des formats interactifs**, pour mieux capter l'attention et répondre aux attentes de lecture rapide et mobile. L'ensemble des contenus est organisé en rubriques thématiques :

- **Échos des campagnes** : actualités des régions et départements ;
- **Installation** : focus sur les parcours et les dispositifs d'aides ;
- **Filières** : état des lieux des productions agricoles ;
- **Innovations** : technologies, outils et pratiques agricoles émergentes ;
- **Politique & société** : décryptage des enjeux institutionnels et sociétaux ;
- **Économie** : analyse des marchés et des tendances économiques ;
- **Sur le terrain** : reportages et couverture d'événements.

## JAMAG AU CŒUR DES ÉCHANGES...

Lors du Salon de l'Agriculture, le JAMag a animé une table ronde sur le

plateau de la Coopération Agricole. Nos journalistes ont échangé avec Stéphanie Lebègue, administratrice nationale de Jeunes Agriculteurs et co-rapporteur du rapport d'orientation 2025, ainsi qu'avec Joël Boueilh, président des Vignerons Coopérateurs de France. Le thème ? La place des jeunes agriculteurs dans les coopératives. Ce temps fort a permis de mettre en lumière les enjeux liés à la participation des nouvelles générations dans la gouvernance et le fonctionnement coopératif.

## UNE VISIBILITÉ GRANDISSANTE SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Le JAMag continue d'élargir sa communauté en ligne. En 2024, ses performances sur les réseaux sociaux témoignent **d'une audience active et engagée** :

Nombre de followers : **+10 000 sur Facebook / +1 500 sur Instagram**

Contenus les plus vus : **+120 000 vues sur Facebook / +30 000 vues sur Instagram**

Interactions totales : **+1 600 (soit une progression de +430 %)**

**JAMag, un média en mouvement, fidèle à sa mission : informer, rassembler et inspirer les jeunes agriculteurs.**



L'année 2024-2025 est un tournant pour le syndicalisme agricole. Après de longs mois de mobilisation intense, marqués par la colère mais aussi par une volonté forte de construire, notre réseau est resté uni, déterminé et offensif.

**Face à un malaise agricole profond, Jeunes Agriculteurs a su maintenir une présence constante sur le terrain, dans un esprit de responsabilité.**

Cette mobilisation d'ampleur, menée sur l'ensemble du territoire, a porté ses fruits : après une année de combat, nous avons obtenu des avancées syndicales majeures. Ces victoires sont le fruit de notre ténacité collective, de notre capacité à dialoguer sans jamais renoncer à nos convictions, et à faire entendre la voix des jeunes agriculteurs auprès des consommateurs, des décideurs économiques et des médias comme des pouvoirs publics.

Cette année a également été marquée par les élections aux Chambres d'agriculture, temps fort de la vie syndicale. Grâce à l'engagement de notre réseau, nous avons su défendre notre vision, renouveler nos équipes et affirmer notre place dans le paysage agricole. Malgré les remises en question dans certains territoires, notre dynamique collective reste solide, et notre représentativité forte.

JEUNES AGRICULTEURS

une jeunesse engagée  
pour demain



# JEUNES AGRICULTEURS UN RÉSEAU

## *de femmes et d'hommes mobilisés*



### UN NOMBRE D'ADHÉRENTS EN HAUSSE

Jeunes Agriculteurs aspire à soutenir la voix des jeunes en agriculture, qu'ils soient installés, en cours d'installation, salariés ou en études.

Les jeunes marquent une fois de plus leur engagement à notre réseau pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, avec une augmentation du nombre d'adhérents

**+13%**  
D'ADHÉRENTS  
DEPUIS 2022

**Cette croissance témoigne  
l'intérêt notable à la fois pour  
nos valeurs et nos combats  
syndicaux.**

Cette dynamique incite à poursuivre les efforts du réseau Jeunes Agriculteurs dans la structuration et la digitalisation de son système d'adhésion.

### *Mieux connaître les profils d'adhérents pour adapter la stratégie syndicale.*

En effet, connaître les Jeunes Agriculteurs d'aujourd'hui est essentiel pour permettre à notre syndicat de défendre les revendications de l'ensemble du réseau et anticiper celles de demain.

**Le prolongement de cette réflexion sur nos pratiques syndicales et la conquête de nouveaux adhérents se traduit par des ateliers de travail en interne qui se dérouleront jusqu'en 2026.**

### DES JEUNES FORMÉS

#### LE CATALOGUE DE FORMATIONS DE JEUNES AGRICULTEURS

Jeunes Agriculteurs est connu et reconnu dans le monde agricole comme « l'école de formation des responsables agricoles de demain ». Pour cette raison mais aussi pour mener nos combats avec le plus d'efficacité, le syndicat met à la disposition de ses adhérents, collaborateurs et administrateurs une offre de formation adaptée.

**En 2024, Jeunes Agriculteurs a introduit un nouveau catalogue de formations pour soutenir au mieux la montée en**

**compétences.** Ce catalogue de formations cherche à répondre aux défis complexes du monde agricole contemporain et évoluera en fonction des nouveaux besoins. **Pour 2025, de nouvelles sessions seront programmées et un calendrier de second semestre sera mis à disposition.**

L'esprit de convivialité et de solidarité de Jeunes Agriculteurs se retrouve également dans les formations. Cet esprit se reflète dans chaque séance de formation où le partage d'expériences, les interactions enrichissantes et les liens tissés entre les participants dépassent les simples apprentissages.

**Chez Jeunes Agriculteurs la formation n'est pas seulement un processus d'acquisition de connaissances mais une expérience humaine où chacun trouve sa place au sein d'une communauté unie et dynamique**

**4** / catégories  
de formations  
**22** / thématiques  
de formations

**Des formations à  
Paris ou en Régions**

**Des formations  
prises en charge**

### NOS ACTIONS POUR RENDRE ACCESSEBLE LA FORMATION

La formation de l'ensemble des agriculteurs est également un sujet prioritaire pour Jeunes Agriculteurs. A ce titre, Jeunes Agriculteurs est membre du Conseil d'administration et occupe la Vice-Présidence de Vivea, le fonds d'assurance formation des chefs d'exploitation agricole. Cette responsabilité est une opportunité unique d'impacter le monde de la formation agricole.

### NOS VICTOIRES :

Cette année, à la suite du Conseil d'administration de VIVEA du mois de juin, quatre résolutions phares ont été votées :

- Les porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture pourront bénéficier d'un abondement financier de leur CPF ;
- Les porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture pourront également avoir accès à plus de formations grâce à l'élargissement des formations financiables par VIVEA ;
- Les organismes de formation engagés dans des démarches de certification de la qualité sont soutenus par VIVEA ;
- Les permis nécessaires à l'exercice de l'activité agricole sont désormais financés à 100% par VIVEA.

Ces résolutions visent à renforcer l'accès à la formation pour les porteurs de projets à l'installation en agriculture, tout en facilitant leur installation et leur développement professionnel. En effet, plusieurs impacts positifs peuvent en découler à savoir : l'accessibilité accrue à la formation, l'amélioration de la qualité des formations et enfin la facilitation de l'installation des porteurs de projet.

Globalement, ces résolutions permettront à un plus grand nombre de personnes de se former et de s'installer en agriculture avec des compétences accrues. Cela favorisera l'évolution du milieu agricole en introduisant de nouvelles générations d'agriculteurs formés et qualifiés, aptes à répondre aux défis contemporains du secteur, tels que la durabilité, l'innovation et la gestion des ressources.



## SE RETROUVER POUR MIEUX SE MOBILISER

L'année est ponctuée par de nombreux événements et de nombreuses réunions réseaux et instances, qui nous permettent de construire des stratégies syndicales et de mener un travail sous un angle prospectif. Les nombreux événements ponctuant la période sont autant d'occasions de mener des réflexions en commun, de se former et de renforcer les liens au sein de notre réseau.

*Enfin, les différents déplacements sur le terrain permettent de maintenir un appui toujours plus efficace et d'apporter des solutions au réseau en accord avec ses besoins.*

## 57ÈME CONGRÈS NATIONAL DE JEUNES AGRICULTEURS



**L'édition 2024 du congrès de Jeunes Agriculteurs s'est tenue à Poitiers du 4 au 6 juin au Palais des congrès du Futuroscope.** Il a été l'occasion de nombreux débats sur l'actualité agricole quelque temps après les mobilisations d'hiver, ainsi que de l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

Le programme syndical des deux premières journées a évolué de sorte à rationaliser certaines séquences internes du congrès et libérer la soirée du mercredi soir dorénavant consacrée à un gala permettant de réunir les partenaires de Jeunes Agriculteurs dans un moment festif.

La journée publique du jeudi a proposé une **Table ronde : "Après les mobilisations, transformer la colère des jeunes en engagement"**. Il s'agissait de se baser sur des témoignages de jeunes agriculteurs pour donner des perspectives avec Jean-Baptiste Gibert, secrétaire général de Jeunes Agriculteurs Occitanie, Marc Fesneau ministre de l'Agriculture et Jonathan Ahovi, psychiatre.



## TERRES DE JIM 2024 : UN ANNIVERSAIRE DIGNE DE CE NOM ! , 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA PLUS GRANDE FÊTE AGRICOLE EN PLEIN AIR D'EUROPE

Durant 3 jours, la 10<sup>ème</sup> édition de la plus grande fête agricole en plein air d'Europe a eu lieu à Mamirolle - Le Gratteris (Doubs). Orchestré cette année par les Jeunes Agriculteurs du Doubs, « Les Terres de Jim » est une manifestation d'envergure nationale majeure autour de l'agriculture et des agriculteurs pour apporter des réponses positives à des enjeux de société sur l'avenir de l'agriculture française, l'avenir des jeunes, de nos territoires et de notre alimentation.

Les Terres de Jim dans le Doubs ont proposé de nombreuses animations inédites. Les Jeunes Agriculteurs du Doubs accueillaient également sur les Terres de Jim la **finale européenne de Labour**, ainsi qu'une soirée de concerts avec des artistes locaux. Les visiteurs ont également pu déguster des produits régionaux grâce à **une restauration rapide 100% locale, mais également sur les stands des régions Jeunes Agriculteurs, ainsi qu'aux Halles de Jim**.

Ces 3 jours de festivités ont été ponctués par de nombreux temps forts et notamment la venue du **ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**. Marc Fesneau a visité le site des Terres de Jim avant de remettre les prix Graines d'Agriculteurs qui a récompensé trois lauréats sur la thématique de l'innovation au service de l'agriculture. Cette visite, nous a également permis de rappeler que le monde agricole exige un accompagnement des trésoreries en difficulté après les catastrophes climatiques et sanitaires que nous vivons depuis cet été. **Annie Genevard, alors députée du Doubs à l'époque, était également présente aux côtés du ministre.**

**Cette 10<sup>ème</sup> édition des Terres de Jim a attiré sur tout un week-end plus de 70 000 visiteurs.**

**C'est grâce à l'engagement des jeunes agriculteurs du Doubs, à la mobilisation de plus de 1 200 bénévoles venus de plusieurs départements de France et à la fidélité de nos partenaires que cette manifestation a rencontré un franc succès, avec de nombreuses rencontres pendant ces 3 jours.**

**10<sup>ème</sup>  
édition de la plus grande fête agricole en plein air d'Europe**

**Restauration rapide  
100% locale**

**70 000 / visiteurs**

**plus de 1 200 bénévoles**

**3 / jours pour promouvoir l'agriculture**



# LE 61<sup>ÈME</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE :

Pendant les 9 jours de ce Salon International de l'Agriculture (SIA) 2025 nos élus et collaborateurs ont enchaîné les rencontres avec des personnalités politiques, économiques et médiatiques pour faire connaître les grands combats de notre syndicat.

**Nous avons ainsi pu faire signer à de nombreux acteurs notre charte d'engagement sur le foncier au service du monde agricole et rural, présenter aux femmes et hommes politiques de tout bord notre vision pour une planification agricole face au changement climatique ou encore faire part au commissaire européen à l'agriculture, Christophe Hansen, nos propositions pour une PAC en faveur des agriculteurs actifs et du renouvellement des générations.**

**Nos événements sur et en dehors de notre stand ont aussi rythmé la vie de ce SIA 2025.** Lancement de la 11<sup>e</sup> édition des Terres de Jim, petit-déjeuner thématique avec Finres, lancement des événements Terres Innovantes, signature d'un protocole de coopération avec TotalEnergies, remise des prix Demain Je Serai Paysan (DJSP), lancement de la 15<sup>e</sup> édition du concours Graines d'Agriculteurs...

Autant de rendez-vous primordiaux pour nos élus, adhérents et partenaires, afin de démontrer que **Jeunes Agriculteurs est avant tout un syndicat de propositions** pour que demain, les agriculteurs soient nombreux, les territoires vivants et notre alimentation toujours plus saine.

Les médias ont aussi été au rendez-vous de cette grande fête populaire qu'est le Salon de l'Agriculture et nous remercions tous les journalistes qui ont pris la peine d'échanger avec nos élus sur notre stand ou de les faire venir sur leurs plateaux.

**Plus que jamais, Jeunes Agriculteurs a la certitude que la promotion des métiers de l'agriculture passe par la communication de nos actions via les médias, tous supports confondus.**

Une vingtaine de passages médias en télévision, radio, presse écrite ou numérique.

**9**  
jours de salon

**14** / régions qui animent le stand

**interventions médiatiques** / **+10**

**+120**  
rencontres politiques, économiques et partenaires

**près de 800**  
retombées presse

**Une couverture sur les réseaux sociaux de tous nos rendez-vous politico-économiques et événements sur notre stand** (cocktail Terres de Jim, lancement des événements Terres innovantes, soirée Graines d'Agriculteurs, remise des prix Demain Je Serai Paysan).



**JEUNES AGRICULTEURS ET TOTALENERGIES UNE COLLABORATION RENFORCEE**  
Jeunes Agriculteurs et TotalEnergies ont signé pendant le Salon International de l'Agriculture un protocole de coopération visant à accompagner les jeunes agriculteurs dans la transition énergétique, contribuer à la pérennisation de leurs activités d'exploitants et attirer les jeunes générations vers l'agriculture.





## UNIVERSITÉ D'HIVER :

*Élections Chambres : convaincre et faire voter !*

L'Université d'Hiver (UH) 2024 s'est déroulée en Dordogne à Montignac-Lascaux. Cet événement a été l'occasion d'attirer l'attention des cadres du réseau sur les enjeux prioritaires des élections aux Chambres d'Agriculture 2025. **L'objectif principal de cette Université d'Hiver était de préparer les élus à la campagne de janvier et de les sensibiliser sur l'importance de faire voter dans un contexte où l'engagement et la participation ne fait que diminuer.**

Pendant trois jours, les jeunes agriculteurs ont suivi des interventions et ateliers pour **renforcer leurs compétences**, notamment sur la prise de parole en meeting et l'écriture de discours percutants. Ces formations leur ont permis de se préparer efficacement à la campagne de janvier.

# 150 PARTICIPANTS

qui ont aussi profité de ce temps pour échanger sur les enjeux de leurs territoires, dans un esprit de convivialité et d'engagement. Le réseau a une nouvelle fois démontré sa mobilisation et son dynamisme.



*Le projet syndical en bref : « Redonner à l'agriculture française visibilité, cohérence et reconnaissance pour renouer avec le goût d'entreprendre »*

Enfin, l'UH a notamment été marquée par **le lancement officiel de la campagne de la liste commune JA-FNSEA par un meeting de grande ampleur**. Le projet syndical a pu être présenté par les présidents respectifs des deux structures de la liste : Pierrick Horel et Arnaud Rousseau.

## SESSION RGA :

*Le RGA dans la prochaine programmation PAC*

### SESSION RGA : SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Une couverture de chaque journée sur nos réseaux sociaux (ateliers, séquences, vidéos d'élus RGA)



Cette année, la session RGA a contribué à l'élaboration d'une position Jeunes Agriculteurs sur le sujet du renouvellement des générations en agriculture, en prévision de la future Politique Agricole Commune (PAC). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'écriture de la position Jeunes Agriculteurs globale sur la PAC post 2027.

FORTE DE SES

# 150 PARTICIPANTS

cette session a été organisée sur le campus universitaire d'UniLaSalle à Beauvais, grâce au travail et à l'organisation de l'équipe des Jeunes Agriculteurs de l'Oise.

Ces trois jours de session ont permis de présenter l'avancée des travaux de l'équipe RGA, d'échanger avec les participants sur les sujets syndicaux, de parfaire les connaissances des participants sur la PAC avec des interventions extérieures pour construire les positions en ateliers. Ces ateliers ont permis à tous les participants de travailler sur différents aspects du RGA (installation, investissement, transmission...) pour stabiliser des positions consensuelles.

Ces ateliers se sont accompagnés de séquences d'intervention du Conseil européen des jeunes agriculteurs, au sujet des travaux européens en cours sur le RGA dans la PAC ; et de Coldiretti Giovanni Impresa (principal syndicat agricole Italien et sa branche « jeunes ») au sujet de l'agriculture italienne, les problématiques d'installation des jeunes, et les politiques déployées pour répondre à l'enjeu du renouvellement.



# JEUNES AGRICULTEURS UN RÉSEAU *mobilisé face à une année de crise*

## CONTESTER L'ASPHYXIE ADMINISTRATIVE ET LES RÈGLES INÉQUITABLES

Après la « crise agricole » de l'hiver 2024, les mobilisations ont repris à l'automne. Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont engagé une large mobilisation face à une situation agricole particulièrement préoccupante et un gouvernement particulièrement instable. Marquée par une grave crise sanitaire et des récoltes désastreuses liées à des conditions climatiques extrêmes, les agriculteurs ont également dû faire face à une recrudescence des tensions commerciales internationales, notamment avec la réémergence du dossier Mercosur. Malgré plusieurs alertes et interpellations, les réponses gouvernementales sont restées longues à venir.

85

départements  
mobilisés

Une première phase de mobilisation a été lancée les 18 et 19 novembre. Elle a permis de faire entendre avec force les revendications syndicales. Les actions ont été variées : bâchage des panneaux, allumage des feux de la colère, occupations symboliques de lieux stratégiques.

*Cette mobilisation a été saluée pour son respect des biens et des personnes tout en posant fermement les demandes de la profession : soutien de trésorerie, simplification administrative, redonner le goût d'entreprendre et stop aux incohérences européennes.*

Une seconde phase de mobilisation a été engagée les 26, 27 et 28 novembre. Les actions ont visé localement les administrations et services de l'État identifiés comme symboles de cette surréglementation. Là encore, les consignes de respect des biens et des personnes ont été scrupuleusement suivies, et l'accent a été mis sur la visibilité syndicale et la remontée d'informations en temps réel pour assurer une coordination efficace.



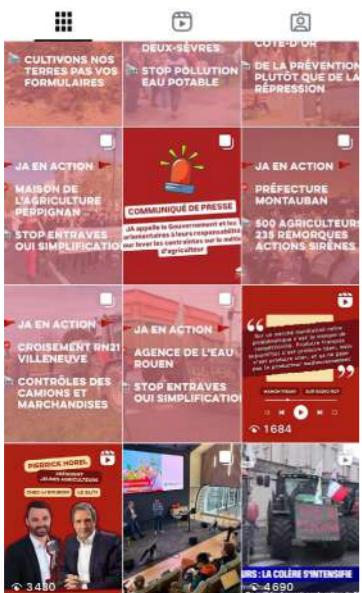


## UNE MOBILISATION SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Médiatiquement ou sur les réseaux sociaux, nos élus ont su faire entendre la voix et les revendications de Jeunes Agriculteurs. Les réseaux sociaux de Jeunes Agriculteurs se sont montrés actifs de sorte à relayer les nombreuses interventions médiatiques de ses élus et les actions sur le terrain.

Un dispositif de relais entre les journalistes et les Jeunes Agriculteurs sur le terrain a été mis en place afin d'avoir un impact médiatique à la hauteur des mobilisations.

jeunes.agriculteurs.nat

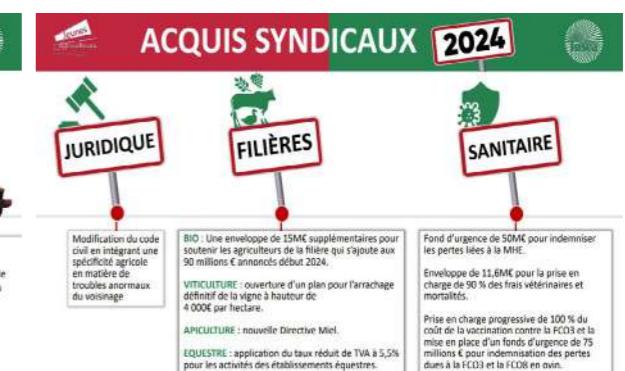
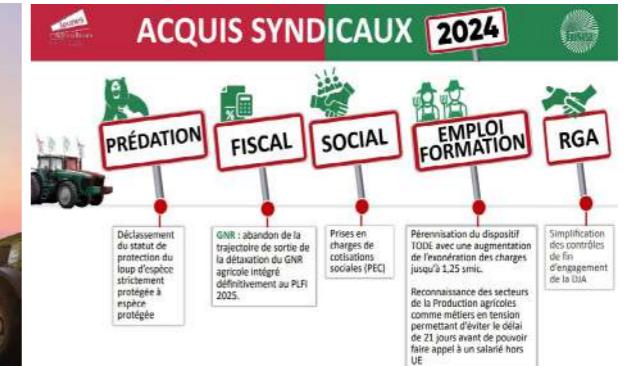


## PROPOSER POUR RÉPONDRE AUX CRISES

Depuis des mois, les lignes bougent. **Ces mobilisations ont permis d'infléchir les positions de nos dirigeants et de les pousser à s'engager concrètement pour les agriculteurs.**

*Ces victoires témoignent de l'impact concret de l'engagement syndical responsable.*

Face à une succession de Premiers ministres, les responsables syndicaux n'ont rien lâché et nous avons exigé le respect des engagements pris. Notre priorité est restée l'intérêt des agriculteurs et en particulier des jeunes agriculteurs en défendant notamment une politique à l'installation et à la transmission ambitieuse. Nous nous sommes également largement mobilisés avec la FNSEA pour améliorer le revenu, alléger les contraintes, redonner toute sa dignité à notre métier et lutter contre la concurrence déloyale.





# JEUNES AGRICULTEURS UN RESÉAU

*engagé pour les élections aux  
chambres d'agriculture 2025*

## UNE CAMPAGNE FAITE SUR LE TERRAIN

Grâce à une mobilisation remarquable de l'ensemble du réseau, la campagne électorale aux Chambres d'Agriculture a été l'occasion de démontrer pleinement notre ancrage sur le terrain et la force de notre projet syndical.

**Dans tous les territoires, des actions concrètes ont été menées pour aller à la rencontre des agriculteurs, partager notre vision du syndicalisme agricole et convaincre au plus près du terrain.**

Réunions conviviales, meetings locaux, opérations de phoning sur une grande majorité du territoire : tout a été mis en œuvre pour faire voter, en s'appuyant sur des listes représentatives de chaque terroir.



En parallèle, un travail étroit entre Jeunes Agriculteurs et la FNSEA (JA-FNSEA) a permis de mutualiser les moyens de communication et de faire connaître largement nos actions, nos revendications et les acquis obtenus au cours des six dernières années.



## CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Une campagne de communication proposant une image neuve du syndicalisme majoritaire a été développée pour les réseaux JA-FNSEA. Basée sur la solidarité et l'esprit de conquête, elle était centrée sur une affiche et un film dont le reste des outils de communication découlait graphiquement. **Une boîte à outils au service des départements a été étouffée pour répondre à l'ensemble des besoins concrets du terrain.**

Dans un contexte de fortes mobilisations et de prise de conscience de l'opinion publique des problématiques agricoles, les élections aux Chambres d'agriculture 2025 ont aussi été médiatisées comme jamais elles ne l'avaient été auparavant. Débat télévisé avec les quatre présidents des principaux syndicaux agricoles, meetings aux quatre coins de la France, couverture quotidienne de la campagne sur les réseaux sociaux... **Nos élus se sont démenés pour faire valoir les idées de la liste JA - FNSEA auprès des agriculteurs français.**



**Pas moins de  
89 départements**

y compris en Outre-mer, ont accueilli un administrateur national venu soutenir les équipes locales et échanger avec les agriculteurs. Ceux-ci ont pu montrer leur soutien lors de ces évènements et échanger autour des sujets et des enjeux de Jeunes Agriculteurs dans ces élections. **Ce déploiement collectif a permis à l'alliance JA-FNSEA de rester**

**majoritaire dans 75% des départements et d'assurer la présidence de près de 85% des exécutifs (départementaux, régionaux et national).**

**Une victoire rendue possible grâce à l'énergie, l'unité et l'engagement de toutes les composantes du réseau.**

Même dans les territoires où les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances, les efforts déployés méritent d'être salués. La campagne a été rude, dans un contexte politique tendu et marqué par une défiance généralisée, mais elle aura permis de réaffirmer avec force notre capacité à nous mobiliser pour défendre l'agriculture.

**Plus que jamais, nous poursuivrons notre projet avec ambition et solidarité, convaincus que c'est ensemble que nous faisons l'agriculture de demain.**



## UNE VICTOIRE EN DEMI-TEINTE

Lors de ces élections aux chambres d'agriculture 2025, la liste commune JA-FNSEA a remporté près de 75% des Chambres d'Agriculture départementales. Avec de nombreux départements satisfaits, cette victoire de la majorité est teintée d'un goût amer avec une montée du populisme et de la concurrence syndicale sans précédent, plus ou moins forte selon les territoires.

En effet, comparé à 2019, l'écart entre le nombre de voix pour les listes JA-FD et la Coordination Rurale se réduit de moitié, traduisant un changement radical de l'électorat agricole. **Durant ces élections, plusieurs limites ont été franchies avec de nouvelles méthodes pour mener une campagne, presque exclusivement sur les réseaux sociaux ou à travers une communication agressive et calomnieuse.**

## Les réseaux JA et FNSEA, ÉLUS À PRÈS DE 47% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

entame nécessairement une réflexion à propos du syndicalisme de demain pour pouvoir répondre à la colère et aux demandes des agriculteurs. Cependant, ils continueront d'être fidèles à leurs valeurs fondamentales de confiance, de respect, de proximité et de convivialité.

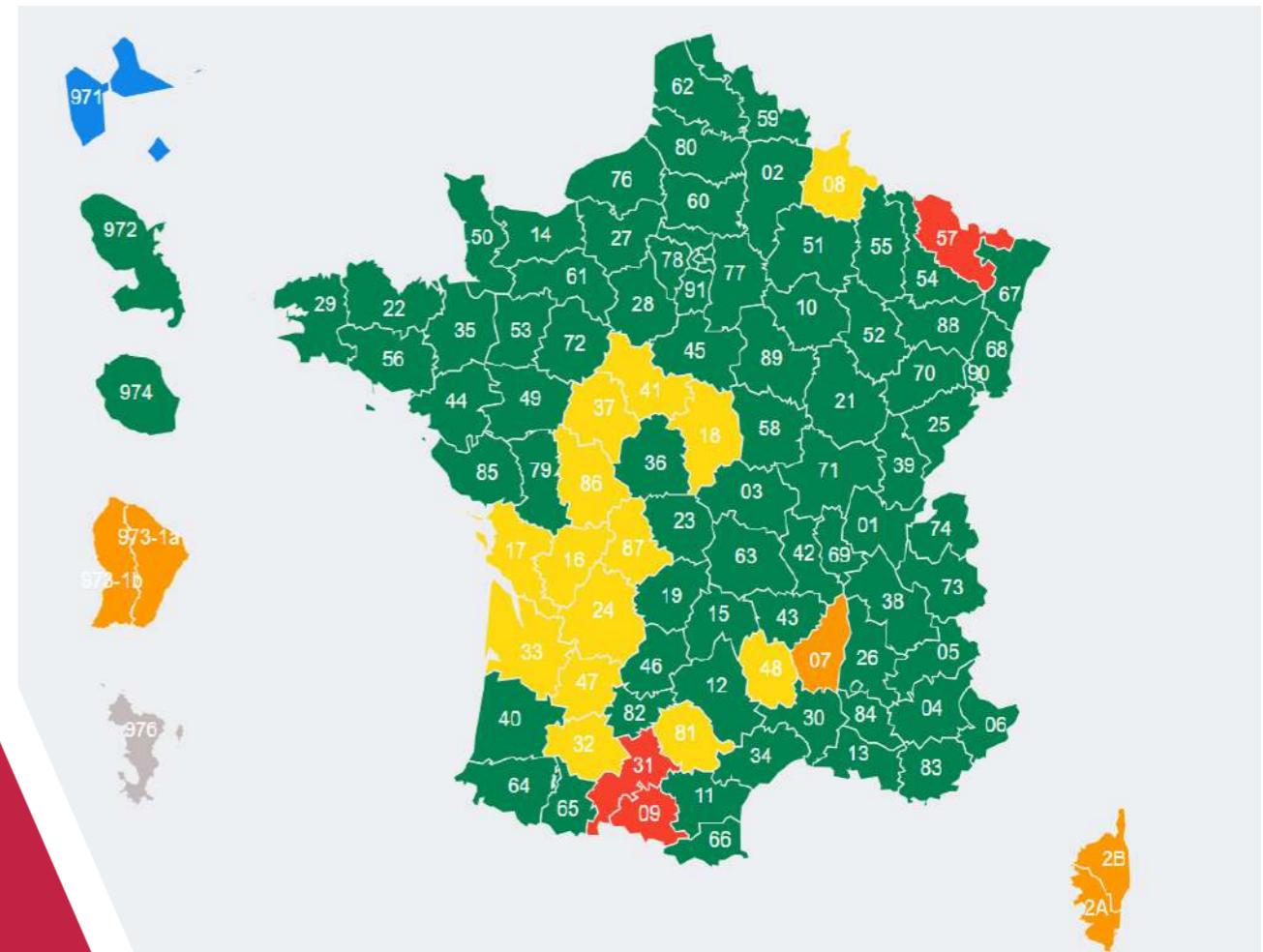
Taux de participation en hausse de **2 POINTS PAR RAPPORT À 2019,**

## BAISSE DU NOMBRE D'INSCRITS AU COLLÈGE 1 DE PRÈS DE 50 000.

Ce déclin du nombre d'inscrits s'interprète notamment par les nombreux départs à la retraite de la population agricole, combiné à une difficulté de la profession à recruter. **Les combats portés par JA sur renouvellement des générations en agriculture, de promouvoir et défendre le métier d'agriculteur sont plus que jamais prioritaires.**

*Notre capacité d'adaptation et notre réactivité au bilan des élections aux Chambres d'Agriculture seront de mise pour continuer d'être le syndicat des nouvelles générations.*

## ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025 : RÉSULTATS DES MAJORITAIRES



## LÉGENDE

JA + FNSEA	Modef
Apparentés JA + FNSEA	Union CP/CR
Coordination Rurale	Divers
Confédération Paysanne	Attente de résultats



**Derrière chaque mobilisation agricole, il y a un travail de fond mené au quotidien.**

C'est ce travail qui nous permet de formuler des propositions concrètes, crédibles et portées devant les pouvoirs publics. La force de notre syndicalisme, c'est aussi sa capacité à construire autant qu'à revendiquer.

JEUNES AGRICULTEURS

agir pour améliorer  
le quotidien des jeunes



# AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT *des générations en agriculture*

## LOI D'ORIENTATION

### POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE (LOSARGA)

Centrée sur le renouvellement des générations en agriculture (RGA), cette loi vientachever plusieurs années de travail et de revendications pour concrétiser certaines de nos propositions en matière d'installation, de transmission mais aussi de formation. La LOSARGA apporte des avancées majeures portées de longue date par notre syndicat. Encore faut-il maintenant les rendre pleinement opérationnelles.

Initiés par le Président de la République à partir d'une proposition de Jeunes Agriculteurs, le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricole ont donné lieu à une large phase de concertation.

**Tout au long de l'année,  
notre réseau s'est mobilisé  
pour faire entendre ses  
positions, notamment lors  
des premières discussions  
à l'Assemblée nationale au  
printemps 2024.**

**Après la dissolution de l'Assemblée, le processus a été brutalement interrompu. Il a alors fallu l'implication forte de Jeunes Agriculteurs pour que le texte soit réinscrit à l'agenda parlementaire, cette fois au Sénat.** Grâce à cette relance, le texte a pu être examiné et adopté en Commission mixte paritaire. **À chaque étape, Jeunes Agriculteurs a accompagné les débats, en portant des propositions concrètes et en défendant une vision ambitieuse de l'avenir agricole auprès des parlementaires et du gouvernement.**



## FORMATION, INNOVATION ET ORIENTATION

La loi amène différents objectifs ambitieux du nombre d'apprenants à l'horizon 2030 et renouvelle les missions de l'enseignement agricole. L'objectif est d'avoir un système de formation agricole toujours performant et attractif sur l'ensemble du territoire. **Elle amène surtout la création d'un nouveau diplôme de grade licence, manquant dans l'écosystème agricole : le Bachelor Agro.** Ce diplôme de niveau

6 va permettre de compléter d'un an un BTS agricole, ou de se préparer en 3 ans après le bac. Les référentiels des différentes mentions sont déjà en cours de développement. **La rentrée 2025 devrait déjà voir la mise en place de ces Bachelors Agro dans un panel restreint d'établissements.** Nous serons attentifs au développement de cette formation et son déploiement sur le territoire dans les années à venir.

## L'INSTALLATION : UN PILIER CENTRAL DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

**Cette loi concrétise France Services Agriculture (FSA). C'est une avancée majeure.**

**Ce guichet unique, implanté physiquement sur le territoire, vise à accompagner les porteurs de projet à l'installation ou à la transmission de manière claire, coordonnée et complète.** Jeunes Agriculteurs porte cette proposition depuis son rapport d'orientation de 2020, qui reprend certaines bases existantes, tout en apportant plus de lisibilité et une ambition de simplification bienvenue pour les porteurs de projet.

**Autre mesure-clé : le déploiement du diagnostic modulaire, composé de 6 modules, permettra d'évaluer les projets et les exploitations selon une approche plus personnalisée et dynamique.** Nous serons particulièrement vigilants au contenu et à l'articulation avec les accompagnements existants.

**Enfin, la prise en charge des formations préalables à l'installation par VIVEA, est facilitée et sécurisée juridiquement : il est essentiel que chaque futur**

agriculteur puisse monter en compétences, sans que le coût ne soit un frein à l'engagement dans la profession.

## TRANSMISSION

**A l'instar des autres enjeux en lien avec l'installation en agriculture, la transmission est un préalable vis-à-vis duquel les efforts de travail doivent se poursuivre.** Ainsi, un pan de la LOSARGA se consacre à une meilleure intégration de la transmission dans les orientations politiques, à travers le système de DICAA par exemple.

**Le repérage des futurs cédants ainsi que leur accompagnement technique et psychologique sont certaines mesures identifiées par le Livre Blanc à la Transmission de Jeunes Agriculteurs, et portées dans notre position PAC relative au renouvellement des générations.**

Parallèlement, **l'accompagnement des futurs cédants doit être un sujet organisé et structuré**, avec une forte attente de notre syndicat sur la manière dont sera déclinée cette compétence au réseau France Services Agriculture. **L'accompagnement doit être plus soutenu, mais aussi plus accessible pour les futurs cédants et installés.**

Si FSA, par son guichet unique, sa méthodologie claire, et ses conseillers référents, est un prototype de simplification globale du service public, cet enjeu l'est également pour le sujet des aides à l'installation.

Ainsi, la simplification se veut tant horizontale, par un allègement des procédures administratives pour les exploitants ou futurs exploitants, que verticale, par une clarification des instances et acteurs vers lesquels les exploitants doivent et/ou peuvent se tourner.



## NOS VICTOIRES :

En matière de formation, d'installation et de transmission la LOSARGA est une victoire, comme l'illustrent par exemple les mesures suivantes :

- Objectifs ambitieux du nombre d'apprenants à horizon 2030
- Création du Bachelor Agro
- Création et mise en place d'une aide de passage de relais dès 2026
- Possibilité de financement des porteurs de projet à l'installation par VIVEA
- Création de l'essai d'association
- Création du diagnostic modulaire
- Création de France services agriculture

## LA LOSARGA EN BREF

**L'adoption de la LOSARGA constitue une réelle satisfaction, tant ce texte était attendu par le monde agricole.** Toutefois, Jeunes Agriculteurs déplore un recul par rapport à l'ambition initiale, en particulier sur les volets essentiels que sont l'installation-transmission, le diagnostic modulaire et l'adaptation au changement climatique. **Le vote de la loi marque une étape importante, mais le travail est loin d'être terminé.** Il nous faut désormais nous mobiliser pour garantir des décrets d'application à la hauteur des enjeux, faire aboutir le diagnostic modulaire, et réussir la mise en œuvre concrète d'une véritable planification agricole.

## S'INSTALLER EN AGRICULTURE

**La régionalisation de certaines aides PAC du second pilier, en particulier les mesures non surfaciques, a confié aux Régions la pleine compétence en matière d'aides à l'installation.** Cette évolution a conduit à la mise en place progressive, depuis 2023 jusqu'à aujourd'hui, de nouvelles aides à l'installation — anciennement connues sous le nom de DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) — avec des modalités variant d'une région à l'autre. Ces différences concernent aussi bien les montants de base que les critères d'éligibilité ou les modalités de traitement des dossiers avant le versement des aides.

**Cette régionalisation a perturbé le traitement des nombreuses demandes, entraînant parfois des retards significatifs de paiement.** Face à ces dysfonctionnements, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé aux côtés des Chambres d'agriculture et des acteurs régionaux pour identifier les blocages, cartographier les circuits administratifs et cibler les problématiques.

Ce travail de fond, toujours en cours, vise à fluidifier le traitement des dossiers afin que les jeunes installés puissent bénéficier sans délai de cette aide essentielle.

**Des groupes de travail et des échanges avec les services de l'État sont en place pour accélérer la mise en œuvre.**

**Parallèlement, un travail de simplification a été engagé,** tant au niveau des Régions que de l'État, pour alléger certains justificatifs et points de contrôle des aides à l'installation. Jeunes Agriculteurs

suit de près ces évolutions afin qu'elles ne compromettent ni des jeunes dans leur projet, ni leur droit au paiement.

## DÉCHÉANCES

**La mobilisation de Jeunes Agriculteurs sur les déchéances est constante.** Les référents en charge du dossier continuent de défendre les jeunes agriculteurs concernés, en intervenant au cas par cas pour limiter les déchéances de DJA. **Avec la régionalisation des aides à l'installation, de nouvelles méthodes de travail doivent être construites dans chaque région et département.** La présence de Jeunes Agriculteurs à la commission ASP reste essentielle : elle permet d'identifier des leviers d'action concrets pour prévenir ou atténuer les déchéances et de faire entendre la voix des jeunes installés.

## FUTURES ET NOUVELLES AGRICULTRICES

**La mandature actuelle a souhaité remettre le sujet des futures et nouvelles agricultrices au cœur des réflexions du renouvellement des générations en agriculture.** Si les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'enseignement agricole et s'informent auprès des points accueil installation pour s'installer, elles sont en proportion moins nombreuses à transformer leur souhait de s'installer.

Conscient de ces enjeux, **Jeunes Agriculteurs a engagé un travail de fond pour mieux comprendre les freins spécifiques rencontrés par les femmes qui souhaitent s'installer.** Des temps d'échange lors de la session ont permis de poser un premier diagnostic partagé, à partir duquel des pistes d'action commencent à émerger.

**L'objectif est de mieux appréhender les parcours d'installation des femmes et d'identifier, le cas échéant, des leviers d'amélioration.** Ce travail vise à nourrir

les réflexions internes du syndicat, en veillant à rester cohérents avec les principes d'un accompagnement commun à tous les porteurs de projet. À terme, ces analyses pourront contribuer à faire émerger des propositions syndicales adaptées, permettant de renforcer l'accès à l'installation pour toutes et tous, dans des conditions équitables.

## GROUPES RGA ET AIR

**L'organisation du dossier RGA repose sur une articulation étroite entre les élus en charge du sujet et administratifs à tous les échelons.** Tout au long de l'année, cette dynamique s'est traduite par l'animation régulière de groupes de travail, mêlant retours de terrain et réflexion stratégique pour faciliter le transfert d'informations. Des temps de travail conjoints entre élus et administratifs ont permis de renforcer le suivi des dossiers mais aussi d'approfondir les enjeux actuels pour construire progressivement des positions syndicales, des méthodologies d'action ou des outils adaptés aux réalités de terrain. Ce fonctionnement collectif est la clé de voûte du pilotage du dossier RGA de notre syndicat.





## RENFORCEMENT DE LA FONCTION SUPPORT DU RÉSEAU

**Les changements de compétences induits par la régionalisation de certaines aides, ou de la réorganisation future de certains organismes doit se décliner de la manière la plus fluide possible sur le territoire. Jeunes Agriculteurs est mobilisé afin que chaque structure du syndicat soit en prise avec ses intérêts et ses besoins.**

L'adaptabilité de Jeunes Agriculteurs doit être totale afin que l'appui aux structures territoriales soit assuré, par la formation ou le conseil.

La phase de décentralisation qui se poursuit doit donc permettre à Jeunes Agriculteurs **de capitaliser sur les missions d'animation et de travail en commun** qui se poursuivront.

## FONCIER

**Alors que nous sommes confrontés à une vague massive de départs en retraite, l'installation des nouvelles générations se heurte encore à de nombreux freins, au premier rang desquels figure l'accès au foncier.** Cette difficulté est particulièrement marquée pour les porteurs de projet non issus du milieu agricole, désormais majoritaires parmi les candidats à l'installation.

**Conscient de cet enjeu crucial, Jeunes Agriculteurs, dans son rapport d'orientation de 2024, aborde la question sous quatre angles complémentaires : la préservation des terres agricoles, la mobilisation du foncier disponible, la simplification de sa gestion, et la sécurisation du statut du fermage.**

Pour étayer ses propositions, le groupe foncier de Jeunes Agriculteurs a travaillé trois notes portant sur l'encadrement du travail à façon, le système d'équivalence et la modernisation des baux ruraux.

**Jeunes Agriculteurs a également organisé sa traditionnelle Semaine du foncier, consacrée cette année aux friches agricoles, pour sensibiliser à l'urgence de préserver les terres face à l'artificialisation et à la spéculation.**

**Au Salon de l'Agriculture 2025**, le syndicat a franchi une nouvelle étape en dévoilant une **charte d'engagement collective** autour de plus de vingt propositions concrètes, **avec pour ambition de fédérer les acteurs du monde rural autour d'une gestion durable et équitable du foncier, au service de l'installation et du renouvellement des générations.**

Enfin, **Jeunes Agriculteurs suit avec attention les évolutions législatives en cours**, comme la proposition de loi DUFAU sur le renforcement du rôle des SAFER ou encore la proposition de loi TRACE ou le projet de loi simplification de la vie économique qui ambitionnent de rendre le zéro artificialisation nette (ZAN) moins contraignant. Le déploiement du fonds de portage ELAN, levier innovant pour faciliter l'accès au foncier pour les jeunes, est également suivi avec attention.

**L'ambition de Jeunes Agriculteurs reste inchangée : faire du foncier un pilier central des politiques agricoles pour permettre à une nouvelle génération d'agriculteurs de s'installer dans de bonnes conditions.**

## AGRIVOLTAÏSME - POUR UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ ET JUSTE

Jeunes Agriculteurs s'est particulièrement investi sur la proposition de loi visant à assurer le développement raisonnable et juste de l'agrivoltaïsme portée par le député Pascal Lecamp. Sous l'impulsion de notre syndicat, plusieurs garde-fous ont été inscrits lors du passage du texte en commission afin de favoriser un développement maîtrisé des installations agrivoltaïques, tout en évitant une artificialisation excessive des terres agricoles.

Jeunes Agriculteurs a en effet obtenu l'introduction d'un plafonnement de la puissance par exploitation, qui pourra être revu localement à la baisse, ainsi que la limitation de la surface couverte par les panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, le texte législatif définit la relation contractuelle liant propriétaire, agriculteur et énergéticien permettant d'assurer une juste indemnisation du fermier et de maintenir le statut du fermage. C'est une condition importante pour assurer la transmission aux nouvelles générations.

## FISCAL / SOCIAL

### PRÈS DE 500 M€ POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Face à une année 2024 marquée par de fortes mobilisations agricoles et un climat politique agité, Jeunes Agriculteurs s'est fortement mobilisé aux côtés de la FNSEA pour défendre la viabilité économique des exploitations.

Dans un contexte de tension et de crise, accentué par la dissolution de l'assemblée et la censure du gouvernement, les revendications portées par Jeunes Agriculteurs ont abouti à des avancées concrètes. Objectif : renforcer l'attractivité du métier, faciliter l'installation, accompagner la transmission et soutenir la compétitivité des exploitations.

Tout d'abord notre mobilisation a permis la mise en place d'une mission d'évaluation des freins fiscaux et non fiscaux au renouvellement des générations en matière agricole qui a donné lieu à l'établissement d'un rapport paru en novembre 2024.

Ensuite, notre mobilisation a permis d'obtenir des victoires nombreuses dans les projets de loi de finances (PLF) et de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. Ces avancées sont le fruit d'un combat syndical acharné. Jeunes Agriculteurs reste toutefois vigilant et attend la concrétisation de la revalorisation promise du budget AITA pour soutenir l'installation-transmission.

**JAMAG**

Rechercher Se connecter

Filières Échos des campagnes Installation Filières Innovations Politique et société Economie Sur le terrain

**Filières**

**La provision élevage : une mesure attendue et revendiquée**

Le gouvernement autorise une provision fiscale et sociale pour les exploitants constatant une hausse des stocks de vaches laitières et allaitantes, dès les exercices clos à compter du 1<sup>er</sup> janvier..

Lire

## NOS VICTOIRES

### Loi de financement de finances pour 2025:

- **GNR** : maintien du taux réduit, évitant un surcoût de 140 M € pour les exploitants.
- **Mesure élevage** : mesure exceptionnelle de soutien du cheptel bovin français via un avantage fiscal et social relatif aux stocks de vaches laitières et allaitantes.
- **TFNB** : Relèvement de 20 à 30% du taux d'exonération de la TFNB.
- **DEP (Déduction pour Epargne de Précaution)** : Défiscalisation à hauteur de 30% sur la DEP lors de sa réintégration en cas de sinistre climatique ou sanitaire.
- **Fiscalité de la transmission** : Des incitations fiscales à la transmission des exploitations au profit des jeunes agriculteurs, notamment :

**151 septies** : relèvement de 100 000 € euros des seuils de recettes ouvrant droit à l'exonération de la plus-value professionnelle,

**151 septies A (exonération des plus-values en cas de départ à la retraite)** : échelonnement des cessions de droits ou parts de sociétés sur 72 mois

**Rehaussement des plafonds d'exonération des plus-values professionnelles.** Permet d'une part de relever le montant de l'abattement fixe de 500 000 € à 600 000 €, et d'autre part d'étendre ce dispositif en faveur des cessions de droits ou parts d'une société échelonnées sur une période de 72 mois.

**Exonération des droits de mutation titre gratuit à hauteur de 75% jusqu'à 20 millions d'euros.** Ainsi les droits de donation et de succession, en cas de transmission de parts de GFA et de biens ruraux donnés à bail à long terme, **sont désormais exonérés** à concurrence de **75% de la valeur des biens** :

● Lorsque la valeur totale des biens transmis n'excède pas **600 000 €**, si le donataire s'engage à conserver le bien **pendant 5 ans à compter de la date de la transmission**.

● Lorsque la valeur totale des biens transmis n'excède pas **20 000 000 €**, si le donataire s'engage à conserver le bien **pendant 18 ans à compter de la date de la transmission (au lieu de 10)**.

**La mesure s'applique y compris lorsque le bail a été conclu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

- **Le seuil du régime micro-BA en GAEC est relevé de 367 000 € à 480 000 €**
- **Crédits d'impôts** : prolongation des crédits d'impôt remplacement et HVE.

### Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2025 :

**Exonération MSA spécifique aux jeunes agriculteurs** : Autorisation du cumul de l'exonération spécifique aux jeunes agriculteurs avec les mécanismes de réduction des taux réduits des cotisations famille et maladie.

**Retraites** : Le calcul de la retraite des agriculteurs sur les seules 25 meilleures années de leur carrière (et non sur l'ensemble des années de leur carrière) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Plus-values** : l'exonération fiscale des plus-values professionnelles dans l'assiette sociale des exploitants est préservée.

**TO-DE** : le dispositif est pérennisé et le plafond de rémunération donnant lieu à exonération totale est relevé.

**Conjoint collaborateur** : limitation dans le temps, avec aménagements pour les plus de 67 ans.



## ÉLECTIONS MSA

Du 5 au 16 mai 2025, les affiliés de la MSA étaient appelés à élire leurs 13 760 délégués pour un mandat de 5 ans. Ces délégués accompagnent et défendent les droits des cotisants, tout en organisant des événements et en participant à la solidarité dans les territoires.

Deuxième caisse de sécurité sociale en France, la MSA couvre 5 millions d'assurés, s'appuie sur plus de 12 000 élus, et incarne une véritable dynamique mutualiste, axée sur la prévention, le repérage précoce, et l'accompagnement du bien-vivre et du bien-vieillir en milieu rural. Elle constitue également un guichet unique pour ses adhérents. Elle est organisée en trois collèges pour le vote :

- **1<sup>er</sup> collège** : exploitants agricoles (1 million d'électeurs)
- **2<sup>e</sup> collège** : salariés agricoles (1,3 million d'électeurs)
- **3<sup>e</sup> collège** : employeurs de main d'œuvre (100 000 électeurs)

Les électeurs pouvaient voter pour des candidats sous la bannière JA/FNSEA, seule liste présente dans les 35 caisses de la MSA. A l'heure de l'écriture de ce rapport les résultats ne sont pas connus.



# AGIR POUR UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE

## *au niveau européen et international*

### FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES AGRICULTEURS EN EUROPE

**Jeunes Agriculteurs agit au quotidien pour une PAC plus juste, plus lisible et plus favorable au renouvellement des générations.**

Cela passe par :

- La participation active aux instances nationales ;
- Une veille technique et réglementaire pour anticiper les évolutions des plans stratégiques nationaux (PSN) ;
- Des échanges réguliers avec les parlementaires européens, les cabinets ministériels et la Commission européenne ;
- La remontée auprès des services du ministère de l'agriculture des problématiques rencontrées par nos adhérents ;
- La formulation de propositions de simplification de la PAC actuelle ;
- Une participation active au CEJA.

Dans cette dynamique, **Jeunes Agriculteurs a rédigé en 2024 un manifeste à destination des candidats aux élections européennes, afin de porter ses priorités en matière de PAC.**

Ce texte visait à rappeler l'importance

d'une PAC forte, orientée vers l'installation, la résilience des exploitations, l'adaptation au changement climatique et la souveraineté alimentaire de l'Union.

**Les élections européennes se sont tenues le 9 Juin 2024.** À la suite de ce scrutin, une **nouvelle Commission s'est constituée autour d'Ursula Von der Leyen. Christophe Hansen, eurodéputé luxembourgeois, a été nommé**

**Commissaire à l'Agriculture.** Jeunes Agriculteurs a d'ores et déjà engagé un travail de dialogue avec la nouvelle Commission et le Parlement européen, afin de faire entendre la voix des jeunes agriculteurs français dans la construction de la future PAC.

**Le Commissaire européen à l'agriculture a présenté début 2025 une vision stratégique pour l'agriculture européenne,** autour de trois priorités : une PAC équitable, le renforcement du revenu agricole, et l'adaptation aux crises et au climat. Jeunes Agriculteurs a eu l'occasion, lors de la visite du Commissaire au Salon de l'Agriculture, de saluer plusieurs points :

- L'engagement en faveur d'une PAC mieux ciblée et incitative ;
- La lutte contre les pratiques commerciales déloyales ;
- Le soutien à l'installation des jeunes et à la transmission des exploitations.

### Mais Jeunes Agriculteurs reste vigilant :

- Une simplification ne doit pas se faire au détriment de l'ambition commune de la PAC. La renationalisation cachée créerait des distorsions de concurrence ;
- Les annonces doivent être suivies d'actes concrets, notamment sur le financement de la transition, la transparence des marges, et la gestion des risques.



### ZOOM SUR LE CEJA

**Membre actif du CEJA**, le réseau européen des jeunes agriculteurs, **Jeunes Agriculteurs** a pris part aux principaux moments de 2024 et 2025 pour faire entendre la voix des jeunes installés. Dans le cadre des négociations pour la future **PAC post-2027**, le CEJA a activement contribué à l'élaboration d'une position, plaident pour une PAC plus flexible et ambitieuse. **Jeunes Agriculteurs** a pris une part importante à ces travaux afin d'y intégrer au maximum ses propositions.

En 2024, le CEJA s'est particulièrement illustré sur la scène européenne grâce à son implication dans les groupes de travail du **Dialogue Stratégique sur l'avenir de l'agriculture**, commandé par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à la suite des mobilisations historiques de début 2024. Ces travaux ont duré 7 mois, se concluant en septembre 2024, après les élections européennes, et ont servi de base pour les travaux de la nouvelle mandature. **Le CEJA** a veillé à ce que les préoccupations des jeunes agriculteurs soient prises en compte tout au long des discussions, insistant sur la nécessité d'une PAC plus équitable, mieux ciblée et capable de soutenir efficacement les jeunes agriculteurs.





## A L'INTERNATIONAL

Jeunes Agriculteurs s'est fermement opposé à l'accord de libre-échange avec les pays du **MERCOSUR**, qui menace notre agriculture en autorisant l'importation de produits que nous sommes en capacité de produire et ne respectant toujours pas nos normes. De plus, la guerre en **Ukraine**, avec ses perturbations sur les prix et les approvisionnements, ajoute à l'instabilité du marché agricole européen. Par ailleurs, la guerre commerciale avec les **États-Unis**, sous l'administration Trump, génère des tensions supplémentaires, bien que les conséquences concrètes de ces sanctions soient encore incertaines à l'heure de l'écriture de ce rapport.



### **Ces défis géopolitiques renforcent la nécessité de repenser la politique commerciale de l'UE pour protéger la compétitivité de nos agriculteurs.**

**Nous appelons à une révision des négociations commerciales, afin d'assurer que l'UE protège sa souveraineté alimentaire et ses normes environnementales, et qu'elle n'accepte pas l'importation de produits en dehors de ces critères que nous sommes en capacité de produire.**

**JAMAG**

Échos des campagnes Installation Filières Innovations Politique et société Économie Sur le terrain Rechercher Se connecter

**POLITIQUE ET SOCIÉTÉ**

**Tensions commerciales : l'agriculture française en première ligne**

« Un droit de douane, c'est une manière de taxer un produit venu de l'étranger. Cela incite à produire sur notre territoire. » Lire

#### AFDI

Jeunes Agriculteurs est engagé auprès d'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International), une organisation soutenant l'agriculture familiale dans les pays du Sud. En 2024, Manon Pisani a été élue vice-présidente d'AFDI, renforçant ainsi notre présence dans les projets de développement international. Jeunes Agriculteurs soutient également le Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA), dont deux éditions ont pu successivement se tenir en 2019 à Paris et en 2022 à Kigali au Rwanda. Néanmoins le réseau peine à se structurer et la tenue d'un prochain rassemblement est désormais incertaine.

#### NOS VICTOIRES :

**PAC** : au printemps 2024, notre mobilisation a permis l'assouplissement de la conditionnalité de la PAC :

- BCAE 1 : obtention d'une possibilité de recalculer le ratio prairie afin de tenir compte de la décapitalisation ;
- BCAE 8 : suppression de la règle de 4% de jachères ;
- BCAE 9 : autorise sous condition le labour de prairies sensibles.

En mai 2025, nous avons obtenu un nouveau train de simplification. La Commission européenne a annoncé notamment :

- Assouplissement de la conditionnalité (BCAE 1) : définition des prairies permanentes modifiée et augmentation du ratio possible ;

- Deux nouveaux paiements de crise (FEADER) possibles pour les États membres, activables en cas de catastrophes naturelles ou d'aléas climatiques ;
- Allongement des délais d'investissement de mises aux normes : aide accessible jusqu'à 36 mois après installation ou jusqu'à l'achèvement du plan d'entreprise.

**Minimis agricole** : depuis le 16 décembre 2024, le seuil de minimis est passé de 25 000 € à 50 000 €. Les États membres sont tenus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, de disposer d'un registre central afin de comptabiliser les aides perçues par une entreprise agricole sur une période de trois ans.

**Mercosur** : Le président de la République, le Gouvernement, une large majorité parlementaire ainsi que plusieurs partenaires européens ont exprimé leur opposition à l'accord. Néanmoins le combat continue au niveau européen.



## PROPOSITIONS POUR LA PAC POST 2027

Depuis l'automne 2024, Jeunes Agriculteurs est fortement mobilisé pour travailler à la réforme de la PAC. Notre méthode s'est appuyée sur un travail structuré en groupes de travail, suivi de débats en session nationale en avril 2025 à Saumur. Plusieurs notes thématiques ont été produites et soumises à validation du Conseil d'administration.

Ces notes constituent la base de la position PAC de Jeunes Agriculteurs pour la PAC post 2027. Les propositions figurant dans ce document ont à présent vocation à être approfondies à l'occasion de groupes de travail.

*Diffuser largement la position PAC de Jeunes Agriculteurs est à présent une priorité.*

Cela passe par des rencontres bilatérales avec l'ensemble des parties prenantes ainsi que par le déploiement d'une communication externe.

### NOS PROPOSITIONS PHARES POUR LA PAC POST 2027 (non exhaustif) :

- Définition ambitieuse de l'agriculteur actif ;
- Planification agricole européenne ;
- 10 % du budget PAC dédié à l'installation ;
- Évolution des aides à l'hectare : fin des références historiques, dégrésivité, plafonnement et paiement redistributif ;
- Renforcement de la structuration des filières via les programmes opérationnels ;
- Renforcement des mesures de régulation ;
- Renforcement des outils de gestion des risques.





# AGIR POUR LA STRUCTURATION

## *des filières et la résilience des exploitations*



### ASSURER UN MEILLEUR REVENU AUX AGRICULTEURS

L'actualité politique nationale est venue perturber le calendrier législatif et politique de la fin de l'année 2024, notamment en matière d'évolution des lois EGALim. **La dissolution et les difficultés à former un gouvernement ont retardé le calendrier des députés Alexis Izard et Anne-Laure Babault chargés d'une mission d'évaluation d'EGALim et du cadre des négociations commerciales. Le rapport de la mission a finalement été remis en octobre 2024 à Annie Genevard, faisant état de 27 propositions. Sur ces propositions, au moins 7 sont issues de notre document de position Jeunes Agriculteurs travaillé au printemps 2024, et plusieurs autres vont dans le bon sens !**

*Jeunes Agriculteurs reste mobilisé sur ce sujet, comme nous le faisons déjà depuis des mois en coulisse en rencontrant les pouvoirs publics et les acteurs économiques pour défendre les positions inscrites dans notre document de position « Pour une chaîne alimentaire plus juste ».*

Un potentiel projet de loi s'appuyant notamment sur les conclusions de ce rapport devait paraître d'ici l'été. Toutefois, sans l'attendre, **la loi relative à la compétitivité alimentaire a été discutée au Parlement début 2025**. Cette loi prolonge les dispositifs de seuil de revente à perte (SRP) majoré de 10 % et d'encadrement des promotions sur les produits alimentaires et d'hygiène jusqu'en 2028.

**Sur le plan européen, en fin d'année 2024, la commission européenne a fait une proposition de modification des règlements OCM (organisation commune des marchés) et UTP (pratiques commerciales déloyales).** A l'heure de l'écriture de ce rapport, nous restons attentif à l'évolution de ces travaux, et espérons là entrevoir les premiers jalons d'un EGALim européen.



document de position

Lors du **Salon de l'agriculture 2025**, nous avons organisé un total de **12 rencontres sur le sujet des négociations commerciales et participé à 3 temps forts sur ce thème** (tables-rondes, conférences).

**La campagne des élections aux Chambres d'Agriculture a également été l'occasion de rappeler notre vision de la répartition de valeur au sein de la chaîne alimentaire.** Pour ce faire, nous avons mis à disposition du réseau des supports techniques.

**Enfin, nous continuons de nous impliquer dans les organisations traitant de ces thématiques liées au revenu comme l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges (OFPM), la Commission des comptes de l'Agriculture, ou encore dans les échanges au sein de la Charte origine France cosignée par Métro, des organisations agricoles et des représentants de la restauration.**

#### NOS VICTOIRES :

- Prolongation du SRP +10 % ;
- Renforcement des contrôles sur le respect d'Egalim en matière d'étiquetage ;
- Publication d'un décret imposant l'étiquetage de l'origine des viandes transformées en restauration hors foyer.

### PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION Saine, DE QUALITÉ ET RÉMUNÉRATRICE

**La loi EGALim fixe des objectifs d'approvisionnement pour la restauration collective à hauteur de 50% de produits dits « durables et de qualité » en valeur, dont 20% de bio.**

Début 2025 nous avons lancé un appel à mobilisation du réseau afin

**d'interpeller les établissements de restauration collective des territoires sur leur état de réalisation des objectifs d'EGALim, et sur la déclaration des approvisionnements sur la plateforme « Ma Cantine ».**

**Dans la continuité de cette mobilisation, nous avons également lancé une campagne de communication nationale pour épingle les pouvoirs publics ne respectant pas les règles d'approvisionnement qu'ils ont eux même fixés.**

## MA CANTINE

Le non-respect des EGALim dans les cantines des collectivités ou institutions a été dénoncé par Jeunes Agriculteurs sur les réseaux sociaux. Exemple ici, avec le ministère de la Santé.



## STRUCTURER LES FILIÈRES

### ÉLEVAGE

L'automne est traditionnellement marqué par la tenue de plusieurs Salons agricoles phares pour les filières animales.

**En septembre 2024, nous nous sommes rendus au SPACE à Rennes pour des temps d'échange concernant plutôt la filière bovin lait.** Nous avons pu assister à plusieurs rendez-vous prévus par les départements, ou par la FNPL.

**Début octobre 2024, nous étions au Sommet de l'élevage à Cournon, pour des rencontres autour des trois filières : bovine, ovine et laitière.**

Nous avons notamment pu rencontrer les interprofessions pour échanger sur l'implication de Jeunes Agriculteurs dans de potentiels dossiers à porter en commun concernant notamment l'enjeu du renouvellement des générations.

## LES CAFÉS FILIÈRES

Depuis la mise en place de la nouvelle mandature Jeunes Agriculteurs, nous avons expérimenté un nouveau format d'échange national par filière, avec la mise en place des « café filières ». Ces rendez-vous ponctuels en visioconférence permettent de faire un point sur l'actualité, explorer un sujet ou faire des remontées du terrain. Par exemple, nous avons organisé deux « cafés filière ovine » depuis l'automne, dont un pour mettre en avant le programme INNOVIN d'Interbev avec une intervention de son président.

## AFFAIRE LACTALIS

Fin septembre 2024 l'entreprise Lactalis a annoncé réduire sa collecte de lait d'environ 9%. Face à cette décision brutale, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé !

Nous avons d'abord lancé un questionnaire pour connaître l'ampleur des jeunes concernés de notre réseau. Puis, dans un second temps, en partenariat avec la FNPL, nous avons soutenu deux actions. Tout d'abord, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la compétitivité de nos industriels laitiers. Cette commission n'a pas encore vu le jour mais les discussions avec les parlementaires sont en bonne voie sur le sujet. Ensuite, la mise en place d'un collectif pour rassembler les producteurs Lactalis impactés par cette décision. L'objectif de ce collectif est de faire un état des lieux de la procédure de résiliation de contrat et de l'avancée des recherches de solutions alternatives. Les jeunes installés et les producteurs bio sont identifiés comme public prioritaire.



## NOS VICTOIRES

### MHE :

- Prise en charge des pertes de mortalité et frais vétérinaires à 90% pour les élevages touchés par la MHE ;
- Une aide de crise de 50 M€.

### FCO :

- Extension de la zone vaccinale gratuite FCO-3 à l'ensemble du territoire métropolitain pour la filière bovine ;
- Une aide d'urgence de 75 M€ d'indemnisation de la surmortalité. Initialement prévue pour indemniser les élevages caprins, ovins et bovins face à la FCO 3. Le dispositif a été significativement élargi avec notamment :
  - L'extension à la FCO-8 pour les élevages ovins et caprins ;
  - L'éligibilité élargie aux animaux âgés de 0 à 12 mois pour les trois espèces, ainsi que la prise en compte des veaux « mort-nés » dans le calcul des aides de l'Etat liées à la FCO ;
  - La révision et le recalcul des taux de mortalité de référence ainsi que des forfaits par animal.

- La mobilisation de la profession a également permis la mise en place de programmes MHE et FCO 2024 au sein du FMSE. Ces programmes représentent plusieurs millions d'euros, cofinancés à 65% par les pouvoirs publics et 35% par le FMSE, et permettent, grâce à la mutualisation, d'indemniser plusieurs centaines d'éleveurs sur le terrain.



## FILIÈRES VÉGÉTALES

### Grandes cultures

**La campagne 2023-2024 a été particulièrement compliquée des semis jusqu'à la récolte. La moisson 2024 des céréales à paille est considérée comme l'une des plus catastrophique depuis 40 ans. Les exploitations ont dû faire face à une hausse des coûts de production, une baisse des rendements alors que le prix de vente de leur production baisse.**

Pour faire face au choc économique que subissent les producteurs, Jeunes Agriculteurs a appuyé la mise en place de mesures de trésorerie prenant deux formes :

- Un prêt conjoncturel (2 à 3 ans). **Une bonification supplémentaire est octroyée aux jeunes installés depuis moins de 5 ans avec des taux d'intérêt max de 1,5% sur 2 ans et de 2,15% sur 3 ans**
- Un prêt structurel (max 12 ans) dont le plafond ne peut excéder 200 000 €.

Suite aux mobilisations et au travail des syndicats, les producteurs peuvent aussi bénéficier de l'exonération partielle de la réintégration de leur DEP pour faire face aux aléas notamment climatiques ou sanitaires. **30% des sommes réintégrées peuvent être exonérées d'impôt.**

### L'UE AU DÉFI DES IMPORTATIONS UKRAINIENNES

Face à la hausse des importations de produits ukrainiens en Europe, Jeunes Agriculteurs a entamé une réflexion pour protéger les agriculteurs des perturbations de marché. Le soutien à l'Ukraine est incontestable mais ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture française et européenne.

### Viticulture

S'agissant du secteur viticole, **la production 2024 est estimée à 37 millions d'hectolitres, en baisse de 17% par rapport à la moyenne quinquennale, fortement impactée, elle aussi, par les conditions météo, (excès et absence de pluies, pression sanitaire).**

### *Le caractère structurel de la crise se confirme.*

C'est dans ce contexte que Jeunes Agriculteurs et les acteurs de la filière ont obtenu **un plan d'aide pour l'arrachage définitif de 120 M€**. Au-delà, de son objectif initial, ce dispositif vient apporter plus de visibilité aux jeunes qui souhaitent s'installer et plus de stabilité pour ceux récemment installés.

### **120 M€ / d'aide**

**L'aide a pu bénéficier à 5 418 agriculteurs.**

**9 millions pour les jeunes viticulteurs faisant face à de multiples difficultés.**



### LES FRUITS ET LEGUMES EXEMPTES DE LA « LOI AGEC »

**Le reliquat de 9 millions d'euros du plan d'arrachage définitif a pu être transformé en fonds de soutien conjoncturel. Il est destiné aux jeunes installés depuis moins de 5 ans et ayant moins de 40 ans au moment de l'installation.**

### LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE

En matière de lutte contre les maladies sanitaires et notamment la flavescence dorée, une loi visant à instaurer un dispositif de sanction contraventionnelle a été votée à l'Assemblée. La contravention est plus facilement applicable et donc considérée comme plus dissuasive par les législateurs.

### Fruits & légumes

S'agissant des filières fruits et légumes, **le plan de souveraineté lancé dès mars 2023 pour une durée de 10 ans se poursuit**. Toutefois, sa pérennité se trouve menacée, **l'enveloppe 2024 a été rabotée de près d'un tiers**. Jeunes Agriculteurs rappelle que le plan de souveraineté fruits et légumes est essentiel dans un contexte où plus de la moitié des fruits consommés en France sont issus de l'importation. Entre autres, il permet de donner à la filière légume les moyens de s'adapter au changement climatique.

Alors que la « loi AGEC » interdisait, à compter de janvier 2022 d'exposer à la vente des fruits et légumes frais dans un conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique, les professionnels ont obtenu début novembre, l'annulation de ce décret. Pour rappel, le préemballé constituait une offre minoritaire sur les fruits et légumes frais, toujours justifié par des considérations de protection ou de traçabilité des produits.

### NOS VICTOIRES

- Mise en place de mesures de trésorerie (prêt conjoncturel et prêt de structurel) ;
- Exonération partielle de la réintégration la déduction pour épargne de précaution en cas d'aléas notamment climatiques ou sanitaires ;
- Un plan d'aide pour l'arrachage définitif des vignobles de 120 M€ ;
- Le reliquat de 9 millions du plan d'arrachage définitif a pu être transformé en fonds de soutien conjoncturel dédié aux jeunes installés depuis moins de 5 ans et ayant moins de 40 ans lors de l'installation ;
- Les fruits et légumes exemptés de la loi AGEC



## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Après une période de forte croissance, l'agriculture biologique traverse une crise sans précédent depuis plusieurs années. Celle-ci se traduit par le déclassement de certains produits et par des déconversions.

Pour enrayer la crise et assurer la pérennité de ce mode de production, **Jeunes Agriculteurs s'implique pour résoudre les problématiques de structuration de filières.**

**Nous continuons à affirmer que la stratégie de développement du bio doit être pragmatique et répondre à la demande des consommateurs tout en garantissant une rémunération juste des agriculteurs.**

Nous souhaitons encourager le développement de l'agriculture biologique mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment des prix payés aux agriculteurs. Ainsi, nous portons auprès des pouvoirs publics un message simple et de bon sens :

- 1 L'offre doit répondre à la demande ;
- 2 La rémunération doit être à la hauteur des efforts fournis ;
- 3 Une réactivité face à l'évolution du marché est nécessaire.

**Une application des EGAlim dans l'agriculture biologique est également essentielle.** C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour que les établissements de restauration collective s'inscrivent sur la plateforme « Ma cantine » et y renseignent leurs données d'achat.

Dans le même temps, nous œuvrons pour que la contractualisation devienne la norme afin d'assurer un prix construit sur des indicateurs de coûts de production ainsi qu'un maximum de visibilité pour les producteurs et particulièrement pour les jeunes installés. Il en va de la pérennité de leur projet.

### NOS VICTOIRES

90 millions d'euros d'aides d'urgence annoncés en février 2024 au Salon International de l'Agriculture.

## MOYENS DE PRODUCTION

**GARANTIR L'ACCÈS A L'EAU ET DÉFENDRE LA SOUVERAINETÉ DES EXPLOITATIONS**

**La question des moyens de production est centrale pour la compétitivité de notre agriculture.**

**Sujet central des mobilisations nous avons porté nos propositions aux côtés de la FNSEA de le cadre de la LOSARGA et de la proposition de loi portée par le sénateur Laurent Duplomb visant à lever les contraintes sur le secteur agricole.**

**Nous regrettons la censure de nombreux articles de la LOSARGA, notamment la censure du principe de « non-régression de la souveraineté alimentaire ».**

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous sommes mobilisés pour faire aboutir la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, en cours d'examen à l'Assemblée Nationale.

## EAU

**L'accès à l'eau est un enjeu central pour la pérennité des exploitations agricoles.**

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour défendre le droit à l'irrigation et accompagner les projets de stockage multiusage, dans un contexte de tension croissante sur la ressource, comme lors de la visite de sites hydrauliques organisée en octobre 2024 dans le Gers en présence du délégué interministériel à l'eau.



Nous avons également soutenu les initiatives locales visant à sécuriser l'approvisionnement en eau, tout en promouvant des pratiques d'économie et d'optimisation. **Notre objectif : garantir un accès équitable et durable à cette ressource vitale pour l'élevage et les cultures.**

## PROTECTION DES CULTURES

**Sur le dossier des produits phytosanitaires, nous avons porté la voix des agriculteurs face aux restrictions croissantes, parfois déconnectées des réalités de terrain.** Nous avons demandé des délais raisonnables pour l'adaptation des pratiques, la reconnaissance des alternatives réellement efficaces, et le soutien à l'innovation agronomique.

**Jeunes Agriculteurs reste vigilant pour que les décisions réglementaires n'aboutissent pas à des impasses techniques ou économiques pour les exploitants**

## INTRANTS

**Face à la volatilité des prix et aux tensions sur les marchés mondiaux, l'accès aux intrants (engrais, aliments, semences) reste un sujet de préoccupation majeur.** Nous avons intensifié notre travail de veille et d'alerte auprès des pouvoirs publics pour préserver la compétitivité des exploitations. Le syndicat continue également de promouvoir des solutions locales et économiquement viables pour sécuriser les approvisionnements des agriculteurs.



## ICPE - FACILITER ET ACCÉLÉRER

Jeunes Agriculteurs s'est fortement mobilisé cette année autour du régime des ICPE afin de défendre les intérêts des éleveurs confrontés à des démarches souvent lourdes et complexes. Nous avons porté un message clair auprès des pouvoirs publics : la réglementation ICPE doit accompagner les projets agricoles, et non les freiner.

Nos demandes ont porté sur une simplification des procédures administratives, en particulier pour les projets d'extension ou de modernisation des élevages. Nous avons plaidé pour un réhaussement des seuils, une réduction des délais d'instruction et une harmonisation de la législation. L'objectif est de garantir une sécurité juridique aux exploitants tout en leur permettant d'adapter rapidement leurs outils de production.

### NOS VICTOIRES :

**Intérêt général :** la LOSARGA reconnaît que la protection, la valorisation et le développement de l'agriculture et de la pêche sont d'intérêt général majeur en tant qu'ils garantissent la souveraineté alimentaire de la Nation.

### Eau et ICPE :

- Dépénalisation du défaut de déclaration ou d'enregistrement d'une installation d'élevage relevant de l'une de ces deux catégories lorsqu'elle n'en excède pas les seuils de plus de 15% ;
- Suppression des seuils d'évaluation environnementale pour les élevages de volailles, porcs et bovins ;

- Présomption du caractère d'urgence lors d'une saisine du juge du référé suspension, ce qui contraint ce dernier à statuer en un mois maximum, et permet de limiter la portée d'une annulation ;
- Réduction des délais pour former un recours contre les ICPE agricoles et les autorisations « loi sur l'eau » de 4 à 2 mois ;
- Réautorisation des stockages d'eau dans des zones humides ;
- Retenues collinaires sont facilités : la LOSARGA permet de les soumettre, par voie réglementaire, à une simple obligation de déclaration (et non plus d'autorisation) ;
- Mise en œuvre de la mesure 35 du plan eau qui, sans remettre en cause la compétence du bloc communal, facilite l'intervention des départements en matière de gestion de l'approvisionnement en eau.

### Simplification :

- Haies : tout projet de destruction d'une haie est soumis à déclaration unique préalable ;
- Mise en place du contrôle unique.

### Protection des cultures :

- Le principe « Pas d'interdiction sans solution » demeure inscrit dans le nouvel Ecohypto ;
- Mise en place du comité des solutions pour obtenir des autorisations de mise sur le marché (AMM) similaires à nos voisins européens pour les usages prioritaires.

## PREDATION

La population de loups reste élevée en France.

**En décembre 2024, la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes estimait le nombre de loups à 1 013 individus contre 1 104 lors du précédent décompte.**

Malgré cette diminution, les attaques persistent et continuent de mettre en danger les filières d'élevage. Cette situation pèse sur les éleveurs et freine l'installation des nouvelles générations dans la profession.

Jeunes Agriculteurs constate que les mesures mises en place dans le cadre du Plan national d'action 2024-2029 restent insuffisantes pour résoudre la problématique des prédatations.

**Les éleveurs doivent avoir le droit de défendre leurs troupeaux et d'obtenir la garantie de poursuivre leurs activités en toute sécurité.**

C'est le message que nous ne cessons de marteler auprès des pouvoirs publics comme nous avons pu le faire à l'occasion d'une visite d'une exploitation située dans la Drôme organisée à l'initiative de Jeunes Agriculteurs.



Nous avons rappelé la nécessité de tendre vers le « zéro attaque » et, pour cela, de déployer une vraie politique de régulation grâce au déclassement du statut de protection du loup. Sur ce volet, Jeunes Agriculteurs a obtenu des premières victoires puisque le loup a été rétrogradé « d'espèce strictement protégée » à « espèce protégée » dans la Convention de Berne. Ce déclassement doit maintenant être retranscrit dans la directive Habitats pour pouvoir s'appliquer dans la législation nationale.

Parallèlement, Jeunes Agriculteurs se mobilise sur le dossier vautour dont les attaques et les victimes augmentent chaque année. Alors que la situation est sur le point de devenir ingérable, nous plaidons auprès du gouvernement pour l'ouverture du chantier de plan national d'action Vautours.

### NOS VICTOIRES :

- Convention de Berne : le loup a été rétrogradé « d'espèce strictement protégée » à « espèce protégée ». Cela doit à présent se traduire dans les faits ;
- Modification de la nomenclature ICPE sur les chiens de troupeau (autorisé par la LOSARGA et en cours au moment de la rédaction de ce rapport) ;
- La LOSARGA permet une exonération pénale pour les détenteurs de chiens de protection des troupeaux si respect de leurs obligations légales et réglementaires ;
- L'arrêté ministériel fixant le régime des tirs dérogatoires a été modifié le 7 février 2025 affirmant la non protégeabilité des espèces bovines et équines.



# AGIR FACE AUX RISQUES *climatiques et sanitaires*



## GÉRER LES RISQUES

### RISQUES CLIMATIQUES

**Deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme du système assurantiel, quelques failles commencent à être identifiées. Avec une succession d'aléas climatiques et sanitaires, les mauvaises années tendent à se répéter, la valeur de la moyenne de référence chute, décourageant de nombreux agriculteurs à souscrire une assurance.**

**Aussi, la méthodologie pour quantifier les pertes est parfois critiquée, c'est le cas pour la prairie.** Dans ce sens, Jeunes Agriculteurs s'est impliqué afin de réformer la procédure de recours en cas de contestation de variation de pousse mesurée par l'indice. Cette réforme entend :

- Réduire la durée entre le dépôt et la réponse de l'administration, cette dernière ne pourra excéder 3 mois ;
- Prendre en compte les données des fermes de référence et de l'Observatoire de pousse de la prairie ;
- Améliorer en continu l'indice ;
- Indemniser via l'ISN en cas de non-souscription à l'assurance ou via les garanties de l'assurance lorsque souscrites dès lors qu'une erreur manifeste a pu être constatée ou non.

Ces mesures doivent à présent se concrétiser notamment dans le cadre de la proposition de loi « contraintes » portée par le sénateur Laurent Duplomb.

	2022	2023	2024 (provisoire)	Objectif 2030
<b>Grandes cultures</b>	32%	35,70%	36,50%	60 %
<b>Arboriculture</b>	2%	10.8%	14,90%	30 %
<b>Viticulture</b>	31%	37.7%	38%	60 %
<b>Prairies</b>	< 1%	9%	9,60%	30 %

Tableau de l'évolution du taux de diffusion de la MRC

Source : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

### POOL DE REASSURANCE :

Enoncé lors de la réforme de l'assurance récolte, la constitution d'un groupement de réassurance des risques climatiques en agriculture était une attente forte de la profession. Pour cette raison, Jeunes Agriculteurs a répondu à la consultation publique menée par l'Etat en précisant les attentes du syndicat, à savoir :

- Mutualiser les données pour améliorer la connaissance des risques climatiques et ainsi améliorer les conditions de couvertures ;
- Faciliter l'accès de nouveaux opérateurs au marché de la MRC via une meilleure connaissance des indices ;
- Partager la charge « sinistres » entre assureurs pour que les assureurs spécialisés dans certaines cultures puissent continuer d'assurer ces secteurs insuffisamment couverts ;
- Venir réduire la prime des cotisations et élaborer une tarification technique commune, le pool vient renforcer la solvabilité des assureurs, meilleurs gages vis-à-vis des réassureurs privés ;
- Harmoniser les méthodes d'expertises.

### RISQUES SANITAIRES

**Le FMSE (Fonds mutualisation du risque sanitaire et environnemental) est un pilier essentiel garantissant aux agriculteurs une couverture face aux risques économiques liés à la santé végétale et animale.**

Face à l'accélération et à la récurrence des risques sanitaires le FMSE démontre une nouvelle fois sa pertinence.

Néanmoins **face à la recrudescence des indemnisations par le FMSE, le sujet de l'augmentation des ressources du fonds doit prochainement être au centre des échanges, tout comme son périmètre, particulièrement en matière de prévention.**

**Aussi, face à l'explosion des risques sanitaires, particulièrement en élevage, en fin d'année 2024, la Ministre de l'Agriculture Annie Genevard, a exprimé sa volonté de lancer un travail pour définir collectivement l'organisation sanitaire de demain, adaptée aux nouveaux risques exposant les élevages, dans un contexte de changement climatique et d'intensification des échanges mondiaux.** Durant le mois de janvier, nous avons participé à plusieurs réunions pour établir le diagnostic de ce chantier. Enfin, **le 30 janvier 2025, la ministre a officiellement lancé les Assises du sanitaire** lors d'un évènement dédié, réunissant les professionnels éleveurs et vétérinaires.



**Ces Assises aboutiront, d'ici à la fin d'année 2025, à la signature de « contrats sanitaires de filières ».**

**Ces contrats, engageant à la fois les différents maillons de chaque filière et les services de l'État, devront notamment prévoir le renforcement de la surveillance dans les élevages, les modalités de prévention et la mise en œuvre des campagnes de vaccination.**

Ce chantier associera l'amont et l'aval des filières et clarifiera les rôles de tous les acteurs, dont l'État, face aux différentes maladies. Il constituera le socle d'un système sanitaire français rénové autour d'une gouvernance améliorée, un financement, la valorisation de solutions innovantes, tout en préservant la souveraineté alimentaire de la France.

Il s'agit de finaliser ces contrats sanitaires de filières en 2025 pour un déploiement au plus tard en 2026.

## S'ADAPTER FACE AUX RISQUES

### LES PLANS ET CONTRATS D'AVENIR :

L'intensité des bouleversements climatiques à venir exige une adaptation structurelle de l'outil de production dans sa globalité. **Les risques sanitaires et climatiques étant amenés à se multiplier dans les années qui viennent, le pays doit se préparer à réduire les vulnérabilités du secteur agricole.** Ainsi, soucieux de préparer l'avenir et de bâtir notre souveraineté, **Jeunes Agriculteurs préconise de déployer une planification agricole.**

**Cette grande feuille de route vise à organiser l'agriculture de demain, en prenant en compte l'évolution du climat, les nouvelles conditions de production, les besoins alimentaires du pays mais aussi les opportunités économiques.**

**La planification agricole se déclinerait dans un premier temps en plans d'avenir à l'échelle des bassins de production.**

Elaboré avec l'ensemble des acteurs locaux sur la base d'un diagnostic territorial prospectif, il permettra de flécher des investissements concrets pour accompagner la transition agricole au regard de la mutation climatique, pour structurer les filières et les infrastructures.

**Dans un second temps et dans la continuité des plans d'avenir, des contrats d'avenir seraient établis liant l'agriculteur, les pouvoirs publics et les acteurs des filières.** Ces contrats d'avenir visent à sécuriser financièrement et dans le temps les agriculteurs pour leur permettre de réussir la transition de leur exploitation, c'est-à-dire dans l'évolution de leur système de production ou dans une démarche de diversification. Ce dispositif repose sur un principe clé que nous défendons de longue date à Jeunes Agriculteurs, celui de la mutualisation du risque de la transition : l'agriculteur ne doit pas endosser seul le risque du changement !

**Les plans et contrats d'avenir ont été au cœur de nos revendications ces derniers mois.**

**La LOSARGA** a entériné la création de « conférences de la souveraineté alimentaire » visant à définir des objectifs stratégiques de production à horizon 10 ans. Ce dispositif peut être un levier pour déployer la planification agricole souhaitée par Jeunes Agriculteurs.

**Afin d'expérimenter et de confronter au réel la philosophie de ce dispositif, Jeunes Agriculteurs a également développé le projet ATAC (Accompagnement aux Transitions Agricoles et Climatiques) déposé dans le cadre d'un appel à projet de l'Ademe. Malheureusement non retenu, ce projet ne demande qu'à être mis en œuvre. Nous continuerons à nous mobiliser, à tous les échelons, pour que ces propositions voient le jour.**



document de position

### PLANS ET CONTRATS D'AVENIR AU SIA

Les plans et contrats d'avenir ont été présentés lors du Salon International de l'Agriculture avec l'organisation sur le stand Jeunes Agriculteurs d'un petit-déjeuner thématique avec Finres. Notre partenaire sur l'appel à projets de l'Ademe.



# NOTES

